

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Jean-Paul Brunet. *Dictionnaire de la police et de la pègre, américain/français, français/américain*. Paris, La Maison du dictionnaire, 1990. xxi + 960 p. + 9 annexes + 27 planches en couleurs. 6" x 8 1/2". ISBN - 2-85608-037-5. 112,50 \$ US.

par Jean Delisle

TTR : traduction, terminologie, rédaction, vol. 4, n° 2, 1991, p. 224-226.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/014735ar>

DOI: 10.7202/014735ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

perspective rarement offerte. Les spécialistes d'une période ou d'une aire géographique consulteront avec profit ce manuel posthume du traducteur. Les médiévistes noteront un tarissement des sources entre saint Jérôme et Leonardo Bruni. Signe du grand silence conceptuel de ces siècles ou conséquence d'une accessibilité moindre des textes en attente d'édition?

Claire le Brun
Université Concordia

Jean-Paul BRUNET. *Dictionnaire de la police et de la pègre, américain/français, français/américain.* Paris, La Maison du dictionnaire, 1990. xxi + 960 p. + 9 annexes + 27 planches en couleurs. 6" x 8 ½". ISBN - 2-85608-037-5. 112,50 \$ US.

Chaque métier, chaque profession possède sa terminologie. Ce *technolecte*, souvent inintelligible pour les profanes, se révèle indispensable pour véhiculer les notions propres au domaine et faciliter la communication entre initiés. Il n'en va pas autrement pour les policiers et les truands qui, les uns comme les autres, exercent des métiers, ma foi, fort lucratifs et tout aussi dangereux.

En parcourant le volumineux ouvrage de Jean-Paul Brunet, on est fasciné par la diversité et la richesse du vocabulaire du domaine de la police et de la pègre. Par son caractère très imagé également. L'usage des métaphores est d'ailleurs assez typique de la langue qui fleurit dans ces deux milieux. «La parole a été donnée à l'homme pour cacher sa pensée», a écrit Stendhal. Dans ce cas-ci, on peut penser que les truands cherchent aussi à communiquer entre eux sans être compris de leurs ennemis jurés, les policiers, et vice versa. Jeu de cache-cache par vocabulaire interposé, «[...] la langue de la police, remarque l'auteur dans son Avant-propos, se caractérise avant tout par un singulier mélange de termes techniques et argotiques. [...] Sigles et acronymes, troncations de termes, suffixations parasitaires, contractions et élisions figurent dans le parler policier à côté d'un argot spécialisé emprunté volontiers à celui de la pègre elle-même.» (p. xvii). Quant aux voyous et aux membres de la pègre, ils parlent l'argot, branche de la langue populaire. L'argot a pour effet de définir l'appartenance des malfrats à un «milieu» et «reflète aussi une forme de sous-culture, une mentalité et une conception de l'existence particulières». (*Ibid.*)

L'auteur, qui s'est fait une spécialité des langages «déviant», avait donc devant lui un vaste territoire à explorer où peu de lexicographes ont osé s'aventurer. Grand lecteur de polars, il a sillonné la France, les États-Unis et le Canada (les drapeaux de ces trois pays figurent sur la page couverture de son ouvrage) et fréquenté de nombreux commissariats et services de police (en visiteur, s'entend) pour glaner la riche moisson de termes faisant l'objet de son étude. On y trouve des termes «techniques», «populaires», «vulgaires», voire carrément «obscènes», la frontière entre ces registres étant assez floue. Avis aux âmes prudes! Le dictionnaire renferme pas moins de 10 000 termes et expressions, dont 4 000 appartiennent au vocabulaire de la police et 6 000 à celui de la pègre. Les entrées sont classées par thèmes.

La première partie de l'ouvrage, «LANGUE DE LA POLICE» comporte les subdivisions suivantes: A. Personnel des forces de l'ordre. B. Sigles et acronymes. C. Équipement et matériel. D. Méthodes policières. E. Signalement. F. Empreintes digitales. Le vocabulaire de la deuxième partie «LANGUE DE LA PÈGRE» est réparti en six sous-thèmes: A. Types humains et groupes ethniques. B. Criminels et activités criminelles. C. Argent et contrefaçon. D. Prostitution. E. Stupéfiants et toxicomanie. F. Prison et vie en milieu carcéral. Chacune de ces sections est elle-même subdivisée. Ainsi, le vaste domaine de la prostitution (pp. 409-488) comporte pas moins de 15 sous-divisions, dont une consacrée au «sperme», une autre au «coït buccal» et une autre au «bordel». Heureusement, deux index alphabétiques à la fin de l'ouvrage facilitent les recherches à partir de l'anglais ou du français, chaque entrée portant un numéro d'ordre consécutif.

On aurait tort de croire que les truands sont des imbéciles dénués d'imagination. Il faut feuilleter ce dictionnaire pour se convaincre du contraire. L'auteur a relevé, en effet, pas moins de 67 termes (pp. 415-418) décrivant les seins de la femme. On y trouve de tout, depuis le banal *boobies* (les nichons) jusqu'aux *blubbers* (le moût de veau) en passant par les *bulbs* (les flotteurs), les *footballs* (les mappemondes), les *milk jugs* (les boîtes à lait) et les *pumps* (les rutabagas). Occasionnellement, l'auteur cite des expressions entières: «*She has a nice set of headlights!* / Elle se paye une de ces paires de pare-chocs!» (p. 417). Les malfaiteurs ne déploient pas moins d'imagination pour décrire le «manche à couille» (81 expressions, pp. 443-447) et les «valseuses» (39 expressions, pp. 447-449). Combien de lecteurs savent qu'il y a 73 façons de désigner un souteneur?

Il arrive aussi que le dictionnaire (qui s'apparente davantage à un lexique bilingue) renferme une explication sommaire tenant lieu de définition. Par exemple, sous l'entrée *Chicago leprosy* (grilles), l'auteur prend soin d'ajouter «lésions cutanées résultant de fréquentes injections intraveineuses» (p. 558). Cette explication se révèle fort utile, car les dictionnaires usuels ne recensent pas cette acception de «grille». De même il est utile de savoir qu'un *kiss off* (dernière dose) est de la «méthadone administrée à un ex-toxicomane» (p. 566). Il faut regretter, cependant, que l'auteur n'ait pas multiplié ce genre d'annotations. Car, qu'est-ce qu'un «coffiot» (p. 648)? Que signifie l'adjectif «branque» (p. 626)? Que faut-il comprendre des entrées suivantes figurant dans la section «Code des détenus»: *Six!* / Vingt-deux!; *Sip!* / nib! (p. 655); *zippo* / nibergue! (p. 662). Quelques mots d'explication, à défaut d'une définition, n'auraient pas été superflus, tout au moins pour les personnes *strait* / nettes (?) (p. 567) qui fréquentent peu les commissariats de police et les repaires de brigands.

Par ailleurs, l'auteur aurait pu réduire le nombre d'entrées de son dictionnaire en éliminant celles qui tombent sous le sens ou qui ne posent aucune difficulté terminologique. Ouvrirait-on un dictionnaire bilingue de la police et de la pègre pour chercher les mots suivants: banque, pièce de monnaie, emblème, légende, prénom, nom de famille? Ou encore: aéronef, hélicoptère, cabine, cockpit, fuselage, haut-parleur, rotor? Il y aurait eu là un travail d'élagage à faire, me semble-t-il.

En revanche, ce gros dictionnaire comporte un volet encyclopédique imposant sous forme de neuf annexes agrémentées de magnifiques planches en couleurs et d'organigrammes de corps policiers. On y trouve aussi l'illustration d'insignes et de tenues policières, de cartouches, d'armes à feu, de véhicules, de pièces de monnaies, de plantes hallucinogènes et même de cartes illustrant les principaux itinéraires de contrebande de la drogue. Ces illustrations sont toujours magnifiquement présentées.

En somme, si le dictionnaire de Jean-Paul Brunet présente quelques faiblesses sur le plan proprement terminographique, il reste que, dans l'ensemble, cet ouvrage comble utilement un vide et renferme une mine de renseignements. Il faut féliciter son auteur d'avoir eu le courage et la patience de mener à terme une recherche difficile qui s'est étalée sur plus de dix ans.

Jean Delisle
Université d'Ottawa